

Loi sur les pensions des armées de terre et de mer en ce qui concerne les décès survenus, les blessures reçues et les maladies contractées ou aggravées en service

Titre(s) : Loi sur les pensions des armées de terre et de mer en ce qui concerne les décès survenus, les blessures reçues et les maladies contractées ou aggravées en service [Texte imprimé] : 31 mars 1919

Autre(s) auteur(s) : France

Editeur, producteur : Paris : Imprimerie-librairie militaire universelle L. Fournier [1919]

Description matérielle : 1 fasc. (45 p.) : tabl. ; 21 cm

Titre de forme : [Loi. 1919]

Sujet - Nom commun : Pensions militaires -- Droit -- France -- 1900-1945